



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Contrôle du groupe EDF par l'État

Question écrite n° 42384

Texte de la question

M. Patrick Hetzel interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur les modalités de contrôle du groupe EDF par l'État. En effet, la filiale EDF Trading du groupe EDF, dont l'État est le premier actionnaire, a essuyé une perte historique de 400 millions d'euros suite à des spéculations. M. le député souhaite savoir comment l'État exerce son contrôle sur le groupe EDF. Par ailleurs, il aimerait connaître les dispositifs qui seront mis en place pour que pareille mésaventure ne se reproduise plus.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42384

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 novembre 2021](#), page 8042

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)